

## Modalités de l'entrée progressive

### Précolaire 5 ans - 2017-2018

**Lundi 28 août** → **Le parent accompagne son enfant en classe**

13h05 à 14h05

Accueil des parents et des élèves par la directrice et les enseignantes dans la cour du pavillon Terrasse Mercure. Les parents et les enfants se dirigent ensuite vers les classes.

**Mardi 29 août** → **L'enfant vient seul en classe**

13h05 à 14h05

Les enfants sont en classe avec l'enseignante, sans leurs parents.

**Mercredi 30 août** → **L'enfant vient seul en classe**

13h05 à 14h11

Les enfants sont en classe avec l'enseignante, sans leurs parents, selon un horaire qui se rapproche de l'horaire habituel, qui débutera le lendemain.

**Jeudi 31 août** → **Début de l'horaire régulier**  
**8h45 à 11h35 et 13h05 à 15h21**

Veuillez noter qu'au cours de ces trois journées d'entrée progressive, les enseignantes reçoivent la moitié de leurs élèves en matinée et l'autre moitié en après-midi et ce, dans le but d'établir un meilleur contact avec votre enfant. Il se peut donc que votre voisin ait reçu une invitation à se présenter en avant-midi. Vous devez **obligatoirement** respecter l'heure de rendez-vous qui vous a été assignée. Merci de votre collaboration.

Nous vous invitons à garder votre enfant à la maison en-dehors de ces heures de présence à l'école pour les trois premiers jours de classe, compte tenu de toute l'énergie que nécessite l'adaptation pour votre enfant à son nouveau milieu. Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de garder votre enfant à la maison, le service de garde pourra l'accueillir s'il est déjà inscrit.

Merci de votre collaboration,

La direction,

